

AVIS PUBLIC

PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

RÉSOLUTION PP-043
RÈGLEMENT RGCA13-10-0011-1
RÈGLEMENT RGCA17-10-0011-1

AVIS est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 3 février 2020, le conseil d'arrondissement a adopté la résolution et les règlements suivants :

Résolution PP-043 afin de permettre la construction d'une clinique médicale située au 12421, boulevard Lacordaire;

RGCA13-10-0011-1 modifiant diverses dispositions du Règlement RGCA13-10-0011 de contrôle intérimaire pour le secteur du Programme particulier d'urbanisme du boulevard Pie-IX;

RGCA17-10-0011-1 modifiant diverses dispositions du Règlement RGCA17-10-0011 de contrôle intérimaire pour le secteur du Programme particulier d'urbanisme du boulevard Pie-IX.

Cette résolution et ces règlements entrent en vigueur immédiatement et sont déposés au bureau de la secrétaire d'arrondissement où ils peuvent être consultés.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord, ce 5 février 2020.

La secrétaire d'arrondissement,

Marie Marthe Papineau, avocate